



PV/Compte rendu du Conseil Municipal du 13 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 13 avril à 18h30 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil municipal (Espace Simone Veil), en séance publique sous la présidence du Maire Monsieur Philippe RONARC'H.

Convocation : 07/04/2026

Membres en exercice : 19

Etaient présents :

Mesdames : Michèle BUREL, Nelly VIVIEN, Christelle GUEZENGAR, Marie-Pierre COSQUER, Nathalie CROUZIER, Corinne RAPHALEN, Martine COIC,

Messieurs : Philippe RONARC'H, Hervé LE COZ, Olivier BODILIS, Olivier LAURAIN, Jacques DYONIZIAK, Mickaël LE COZ, David BRIEC, Olivier CHAPPEY, Patrick ABRY, DEULCEUX Jean

Absents excusés : Laetitia LE GURUN procuration à Olivier BODILIS, Marion LE GOFF

Secrétaire de séance : Hervé le COZ

Approbation des PV/CR du conseil municipal du 11 mars 2026

Le PV/CR du conseil municipal du 11 mars 2026 est approuvé

Approbation des PV/CR du conseil municipal du 21 mars 2026

Le PV/CR du conseil municipal du 21 mars 2026 est approuvé

Objet : Délibération n° 2026-0015 – Approbation du règlement intérieur du conseil municipal

Monsieur le Maire présente le projet de règlement intérieur du conseil municipal qui a été transmis à l'ensemble des conseillers municipaux et qui régira les réunions de l'assemblée pendant la mandature.

Vote : unanimité

Objet : Délibération n° 2026-0016 Droits à la formation des élus et fixation des crédits alloués

Monsieur le Maire indique que des formations sont organisées par différents organismes à destination des élus. Il souligne leur importance surtout en début de mandat.

Il précise qu'une enveloppe de 4000,00 € sera inscrite pour ces formations en 2026

Vote : unanimité

Objet : Délibération n° 2026-0017 – Election des membres de la commission d'appel d'offres

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le Maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Il est proposé au vote les personnes suivantes :

Membres titulaires

Nelly VIVIEN

Michèle BUREL

Olivier BODILIS

Membres suppléants

Marion LE GOFF

Marie-Pierre COSQUER

Patrick ABRY

Après vote du conseil municipal ils sont déclarés élus à l'unanimité

Objet : Délibération n° 2026-0018 – Fixation du nombre des membres du conseil d'administration du CCAS

Le maire expose au conseil municipal qu'en application de l'article R 123-7 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) est fixé par le conseil municipal.

Il précise que leur nombre doit être compris entre 8 et 16 membres et qu'il doit être pair puisqu'une moitié des membres est désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

Il propose de fixer ce nombre à 12 membres.

Vote : unanimité

Objet : Délibération n° 2026-0019– Désignation des conseillers municipaux membres du CCAS

Monsieur le maire propose de désigner au sein du CCAS :

Christelle GUEZENGAR
Michelle BUREL
Martine COÏC
Olivier CHAPPEY
Nathalie CROUSIER
Corinne RAPHALEN

Vote : unanimité

Objet : Délibération n° 2026-0020– Désignation des représentants du conseil municipal au conseil d'école

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2143-2,
- Vu le Code de l'Education, et notamment son article D 411-1 et suivants.

Monsieur le Maire rappelle que dans chaque école maternelle et élémentaire, est instauré un Conseil d'école. Siège au conseil d'école entre autres : le directeur de l'école (président) ; le maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal.

Il propose de désigner Olivier LAURAIN comme représentant titulaire et Madame Nelly VIVIEN comme représentante suppléante.

Vote : unanimité

Objet : Délibération n° 2026-0021– Composition des commissions municipales

Monsieur le maire propose de constituer les commissions municipales comme suit :

Désignation Commission	Membres
1- Economie, Finances, Budget	1 Nelly VIVIEN 2 Michelle BUREL 3 Olivier BODILIS 4 Hervé LE COZ 5 Christelle GUEZENGAR 6 Jacques DYONIZIAK 7 Olivier LAURAIN 8 Marion LE GOFF 9 Marie-Pierre COSQUER

2- Transition écologique et Aménagement du territoire (Travaux, Agriculture, Littoral, Commerces, Artisanat, Habitat, accessibilité, ...)	1 Olivier BODILIS 2 Olivier LAURAIN 3 David BRIEC 4 Patrick ABRY 5 Nathalie CROUSIER 6 Laëtitia LE GURUN 7 Olivier CHAPPEY 8 Mickaël LE COZ
3- Ressources Humaines, Formation, Recrutements	1 Michelle BUREL 2 Jacques DYONIZIAK 3 Olivier CHAPPEY 4 Marion LE GOFF 5 Patrick ABRY 6 Corinne RAPHALEN
4- Patrimoine, Événementiel	1 Michelle BUREL 2 Hervé LE COZ 3 Jacques DYONIZIAK 4 Olivier LAURAIN 5 Martine COIC 6 Jean DEULCEUX
5- Culture, enfance, jeunesse	1 Nelly VIVIEN 2 Olivier LAURAIN 3 Hervé LE COZ 4 Jacques DYONIZIAK 5 Marie-Pierre COSQUER 6 Corinne RAPHALEN 7 Jean DEULCEUX
6- Communication, Vie associative	1 Hervé LE COZ 2 Michelle BUREL 3 Jacques DYONIZIAK 4 Marie-Pierre COSQUER 5 Marion LE GOFF 6 Martine COIC 7 Patrick ABRY 8 David BRIEC 9 Jean DEULCEUX
7. Solidarités	1 Christelle GUEZENGAR 2 Michèle BUREL 3 Martine COIC 4 Olivier CHAPPEY 5 Nathalie CROUSIER 6 Corinne RAPHALEN

Vote : unanimité

Objet : Délibération n° 2026-0022– Choix des délégués, référents, correspondants dans différentes instances

SDEF

Le conseil municipal doit désigner ses représentants au SDEF au nombre de 2 titulaires et 2 suppléants. Ces élus seront appelés à siéger dans les comités territoriaux mais aussi au sein des collèges électoraux qui sont au cœur de représentation des collectivités membres du SDEF.

Monsieur le Maire propose :

Délégué Titulaire 1 : Olivier BODILIS
Délégué Titulaire 2 : David BRIEC
Délégué Suppléant 1 : Philippe RONARC'H
Délégué Suppléant 2 : Mickaël LE COZ

COMITE DE GESTION DE L'ECOLE

avec les représentants de la commune de PLOVAN

Délégués titulaires : Olivier LAURAIN, Philippe RONARC'H, Nelly VIVIEN
Délégués suppléants : Michèle BUREL, Christelle GUEZENGAR, Corinne RAPHALEN

CONSEIL PORTUAIRE

Monsieur le Maire propose : Olivier BODILIS, Patrick ABRY

CNAS

Il convient de désigner un délégué des élus au sein du Centre National d'Action Sociale

Monsieur le Maire propose : Michèle BUREL

OFFICE DU TOURISME

Monsieur le Maire propose : Jacques DYONIZIAK, Marie-Pierre COSQUER

RESERVE NATURELLE REGIONALE

Monsieur le Maire propose : Olivier BODILIS, Laëtitia LE GURUN, Nathalie CROUSIER

VIGIPOL

Monsieur le Maire propose : Hervé LE COZ, Olivier BODILIS, Mickaël LE COZ

CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE

Monsieur le Maire propose : Mickaël LE COZ, Patrick ABRY

CORRESPONDANT DEFENSE

Monsieur le Maire propose : Patrick ABRY, Mickaël LE COZ

Vote : unanimité

Objet : Délibération n° 2026-0023– Choix des référents pour l'élaboration du PLUi-H

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que par la délibération n°2025-0022 du 14 avril 2025, le conseil municipal de Pouldreuzic a approuvé l'élaboration d'un PLUi-H à l'échelle de la Communauté des Communes du Haut Pays Bigouden.

Il précise que la charte de gouvernance établit dans le cadre de cette démarche prévoit la désignation par chacun des conseils municipaux d'un référent PLUi-H ainsi qu'un suppléant.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de désigner Olivier BODILIS et Hervé LE COZ

Vote : unanimité

Objet : Délibération n° 2026-0024– Autorisation pour le recrutement d'agents non titulaires

Le Maire expose au conseil municipal : Que les besoins du service peuvent l'amener à recruter des agents non titulaires pour faire face à l'accroissement temporaire et saisonnier d'activité ou des remplacements dans les services. Des crédits seront inscrits au budget.

Vote : unanimité

Objet : Délibération n° 2026-0025– Affectation du résultat 2025 du budget du lotissement

Madame VIVIEN, adjointe en charge des finances rappelle que le compte financier unique 2025 du budget lotissement fait apparaître les résultats suivants :

Résultats reportés	
Pour rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure	25 800,28 €
Pour rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure	23 603,71 €
Soldes d'exécution	
Un solde d'exécution (Excédent) de la section d'investissement de :	-84 074,72 €
Un solde d'exécution (Déficit) de la section de fonctionnement de :	35 000,00 €
Restes à réaliser en section d'investissement	
En dépenses pour un montant de :	0,00 €
En recettes pour un montant de :	0,00 €
Besoin net de la section d'investissement	
Le besoins net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00 €

Considérant que seul le résultat de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement – déficit.

Voici les propositions de reports :

Ligne 001	
Déficit d'investissement reporté (D001) :	58 274,44 €
Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	58 603,71 €

Après délibération, le Conseil Municipal prend acte du report des résultats 2025.

Vote : unanimité

Objet : Délibération n° 2026-0026– Vote du budget 2026 du lotissement

Le budget du lotissement préparé par les services et validé par les services de la DGFIP est présenté à l'assemblée.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le projet de budget tel qu'il suit :

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	BP 2026
OO2	Résultat reporté	
011	Charges à caractère général	80 000,00
65	Charges de gestion courante	5,00
	Total OP Réelles	80 005,00
042	Op ordre de transfert entre sections	
	71355 Variation stock terrains	58 274,44
	Total OP d'Ordre	58 274,44
Total Dépenses fonctionnement		138 279,44

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	BP 2026
OO2	Résultat reporté	58 603,71
70	Ventes terrains	40 187,50
75	Subvention budget principal	39 483,23
	Total OP Réelles	109 488,23
043	Opération intérieure de section	
	7588	0,00
	Total OP d'Ordre	0,00
Total Recettes fonctionnement		138 279,44

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	BP 2026
OO1	Résultat reporté	58 274,44
168748	Remb avance Budget Commune	
	Total OP Réelles	
040	Op ordre de transfert entre sections	
	3555 Constatation stock final	
	Total OP d'Ordre	
Total Dépenses investissement		58 274,44

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	BP 2026
OO1	Résultat reporté	
16	Avance Budget Commune	
	Total OP Réelles	0,00
021	Virement section fonctionnement	
040	Op ordre de transfert entre sections	
	3555 Stock terrains	58 274,44
	Total OP d'Ordre	58 274,44
Total Recettes investissement		58274,44

Vote : unanimité

Objet : Délibération n° 2026-0027– Amortissements pour 2026

Madame VIVIEN, adjointe en charge des finances, présente ce dossier.

Il convient d'amortir et d'autoriser Monsieur le Maire à inscrire ces écritures au Budget Primitif 2026.

1) Les fonds de concours SDIS pour la construction du centre de secours CDIS

Le montant des amortissements pour 2026 s'élève à : **20 342,53 €**

2) Les fonds de concours SDEF pour des travaux d'éclairage public

Le montant des amortissements pour 2026 s'élève à : **3 245,29 €**

3) Les fonds de concours CCHPB pour la construction du pôle nautique

Le montant des amortissements pour 2026 s'élève à : **20 551,43 €**

4) Les fonds de concours CCHPB pour l'assainissement

Le montant des amortissements pour 2026 s'élève à : **26 090,92 €**

5) Les fonds de concours CCHPB pour la compétence voirie et PLUi

Le montant des amortissements pour 2026 s'élève à : **14 142,00 €**

6) Les fonds de concours SDEF pour travaux sur réseaux

Le montant des amortissements pour 2026 s'élève à : **10 228,34 €**

7) Amortissements sur travaux sur immeubles de rapports

Le montant des amortissements pour 2026 s'élève à : **2 553,38 €**

Soit un total d'amortissements pour 2026 de : 97 153,38 €

Vote : unanimité

Objet : Délibération n° 2026-0028– Fixation des taux des taxes locales pour 2026

Madame VIVIEN rappelle présente au conseil municipal les bases des impositions directes pour 2026 et rappelle les taux votés en 2025.

Il est proposé au Conseil Municipal d'augmenter l'ensemble des taux de 2%, ce qui donnerait les taux suivants

TAXES MÉNAGES	2025	Evolution en lien
Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	11,93%	12,17%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	32,76%	33,42%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	41,60%	42,43%

Madame VIVIEN précise au conseil municipal que l'article 151 de la Loi de Finances pour 2026 prévoit pour les communes, la possibilité de majorer sans lien le taux de Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS), sous réserve pour les communes, que le taux de THRS, après application des règles de lien, soit inférieur à un taux de 75% du taux moyen constaté dans les communes du département l'année précédente et que la hausse soit limitée à 10% de ce plafond.

Il est donc possible d'appliquer les règles de lien puis d'appliquer la majoration de 10% sous conditions.

Madame VIVIEN indique au conseil que d'après les calculs réalisés par la DGFIP, le taux de TH peut être majoré à 13,50 %

Il est donc décidé de fixer les taux comme suit :

- le taux de Taxe d'Habitation pour l'exercice 2026 à **13,50 %**
- le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour l'exercice 2026 à **33,42 %**
- le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties pour l'exercice 2026 à **42,43 %**

Monsieur le Maire rappelle qu'il est important qu'il y ait un effort fiscal de la commune pour préserver les dotations versées par l'Etat. Par ailleurs, la commune de Pouldreuzic a beaucoup investi ces dernières années.

Concernant la Taxe sur les résidences secondaires, dans un contexte où il est très difficile de trouver des logements sur la commune, Monsieur le Maire indique qu'il est important d'inciter les propriétaires à remettre sur le marché, des biens qui ne sont ouverts que quelques semaines par an.

Vote : unanimité

Objet : Délibération n° 2026-0029– Affectation du résultat 2025 du budget communal

Il est rappelé que le compte financier unique 2025 du budget principal fait apparaître les résultats suivants :

Résultats reportés	
Pour rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure	504 840,10 €
Pour rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure	146 249,65 €
Soldes d'exécution	
Un solde d'exécution (déficit – 001) de la section d'investissement de :	-269 812,93 €
Un solde d'exécution (Excédent – 002) de la section de fonctionnement de :	180 974,09 €
Restes à réaliser en section d'investissement	
En dépenses pour un montant de :	292 000,00 €
En recettes pour un montant de :	56 000,00 €
Besoin net de la section d'investissement	
Le besoins net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	164 645,72 €

Considérant que seul le résultat de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement – déficit.

Il est proposé au Conseil Municipal de reporter l'excédent de résultat de fonctionnement (R002) comme suit

RÉSULTAT CUMULE DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	327 223,74 €
Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	163 645,72 €
Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	162 578,02 €

Vote : unanimité

Objet : Délibération n° 2026-0030– Vote du budget primitif 2026 de la commune

Madame Nelly VIVIEN présente en détail les documents budgétaires pour l'année 2026.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le budget 2026 par chapitre, tel qu'il suit :

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	BP 2026	Chapitre	Désignation	BP 2026
OO2	Résultat reporté		OO2	Résultat reporté	162 578,02
011	Charges à caractère général	498 760,00	013	Atténuations de charges	2 000,00
012	Charges de personnel	986 475,00	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	191 900,00
014	Atténuations de produits	2 000,00	73	Impôts et Taxes	301 245,80
65	Charges de gestion courante	294 211,23	731	Impositions directes	989 511,00
66	Charges financières	56 000,00	74	Dotations, subventions, participations	475 943,16
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	75	Autres produits de gestion	25 000,00
			76	Produits financiers	30,00
68	Dotations aux dépréciations	4 365,00	77	Produits exceptionnels	
	Total OP Réelles	1 843 806,23		Total OP Réelles	1 985 629,96
023	Virement à la section d'invest.	207 242,66			
042	Op ordre de transfert entre sections	97 153,89	042	Opérations d'ordre entre sections	
	Total OP d'Ordre	304 401,55		Total OP d'Ordre	0,00
	Total Dépenses fonctionnement	2 148 207,78		Total Recettes fonctionnement	2 148 207,98

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	BP 2026	Chapitre	Désignation	BP 2026
OO1	Résultat reporté		OO1	Résultat reporté	234 732,79
1641	Emprunts remboursements	123 000,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	326 502,64
20	Immobilisations incorporelles	18 000,00	13	Subventions	476 775,32
204	Fonds de concours	499 245,82	16	Emprunts et dettes assimilées	625 308,52
21	Immobilisations corporelles	1 047 100,00	27	Autres immobilisations financières	
23	Immobilisations en cours	620 370,00	024	Vente d'immobilisations	340 000,00
	Total OP Réelles	2 307 715,82		Total OP Réelles	1 768 581,48
			021	Virement de la section de fonctionnement	207 242,66
040	Op ordre de transfert entre sections		040	Op ordre de transfert entre sections	97 153,89
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
	Total OP d'Ordre	0,00		Total OP d'Ordre	304 401,55
	Total Dépenses investissement	2 307 715,82		Total Recettes investissement	2 307 715,82

Madame VIVIEN indique que le budget a été établi dans la continuité de 2025 mais s'inquiète du contexte international qui pourrait provoquer des hausses de certains coûts comme les carburants, l'électricité, l'alimentation.

*Mickaël Le COZ s'étonne de l'inscription en investissement d'une nouvelle tondeuse pour 30 000,00 € alors qu'une tondeuse au même prix a été achetée il y a 4 ou 5 ans.
Monsieur le Maire indique qu'en effet il y a eu un incident sur cette tondeuse qui ne devra pas se reproduire*

Vote : unanimité

Objet : Délibération n°2026-0031 – Demande de financement à la Région pour le PASS Classe nature biodiversité

Madame Nelly VIVIEN informe l'assemblée que la directrice de l'école publique l'école a sollicité auprès de la Région Bretagne un financement dans le cadre d'un séjour au Centre Régional d'Initiation à la Rivière de Belle Ile en Terre pour un groupe de 43 enfants.

Le coût global du séjour est évalué à 11 494,56 €, le financement demandé auprès de la Région est de 2 514,48 €

Madame VIVIEN précise qu'il s'agit d'un séjour à Belle Isle en Terre.

En réponse à une question de Marie-Pierre COSQUER, elle indique que ce voyage concerne 43 enfants.

Vote : unanimité

Fin de la séance à 19h45.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS :

Délibération n° 2026-0015 – Approbation du règlement intérieur du conseil municipal

Délibération n° 2026-0016 – Droits à la formation des élus et fixations des crédits alloués

Délibération n° 2026-0017 – Election des membres de la commission d'appel d'offres

**Délibération n° 2026-0018 – Fixation du nombre de membres du conseil d'administration du CCAS
maire**

Délibération n° 2026-0019 – Désignations des conseillers municipaux membres du CCAS

**Délibération n° 2026-0020 – Désignation des représentants du conseil municipal au sein du conseil
d'école**

Délibération n° 2026-0021 – Composition des commissions communales

Délibération n° 2026-0022 – Choix des délégués, référents, correspondants dans différentes instances

Délibération n° 2026-0023 – Choix des référents du conseil municipal pour l'élaboration du PLUi-H

Délibération n° 2026-0024 – Autorisation pour le recrutement d'agents non titulaires

Délibération n° 2026-0025 – Affectation du résultat 2025 du budget du lotissement

Délibération n° 2026-0026 – Vote du budget 2025 du lotissement

Délibération n° 2026-0027 – Amortissements pour 2026

Délibération n° 2026-0028 – Fixation des taux des taxes locales pour 2026

Délibération n° 2026-0029 – Affectation du résultat 2025 du budget principal

Délibération n° 2026-0030 – Vote du budget primitif 2026 de la commune

**Délibération n° 2026-0031 – Demande de financement à la Région dans le cadre du PASS classe nature
biodiversité**

Fait à Pouldreuzic, le 16/04/2026

Approuvé lors de la séance du conseil municipal du 05 mai 2026

Le secrétaire de séance, Hervé LE COZ



Le Maire, Philippe RONARC'H

